

Synthèse des enjeux et feuille de route

Pays C.O.B

Dans le projet de territoire « Objectif 2040 » adopté à l'été 2021 par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays Centre Ouest Bretagne, l'art et la culture apparaissent comme facteurs d'attractivité, ciments du bien vivre ensemble et opportunités de développement local.

Un chantier a donc été ouvert début 2022 pour travailler le volet culture du projet de territoire et la feuille de route du PETR, sur décision du Comité Syndical du Pays C.O.B. Accompagnés par l'agence départementale finistérienne Culture Lab 29, le PETR et la Commission Culture de son Conseil de Développement ont baptisé ce chantier :

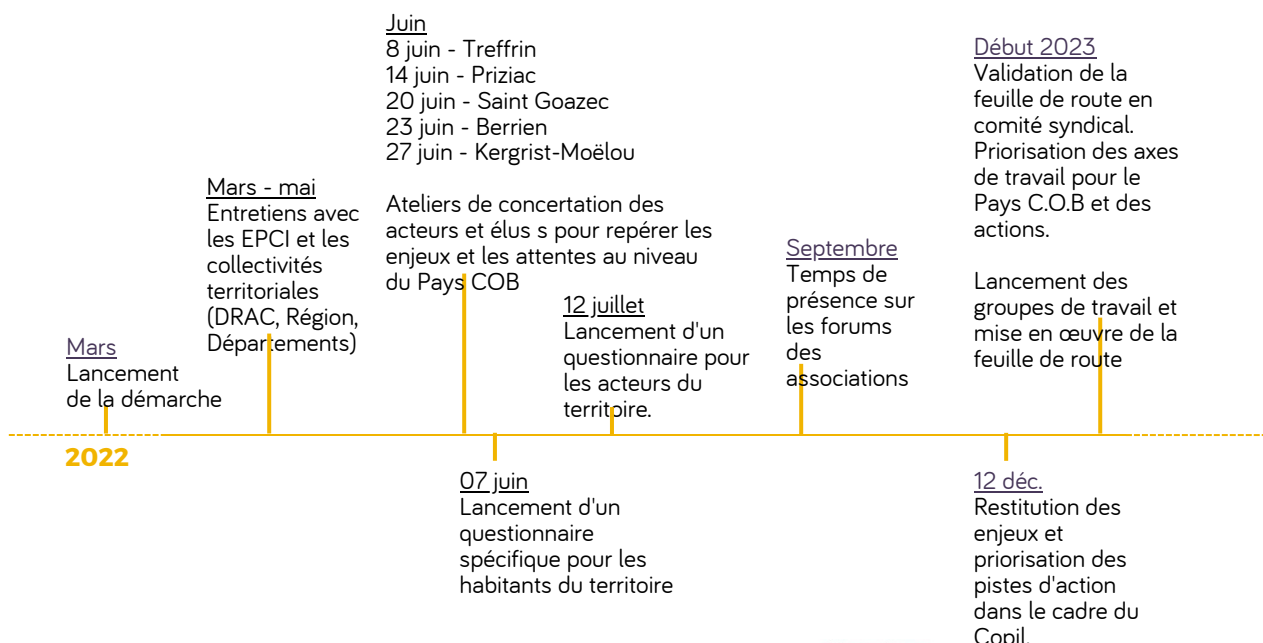
« Parlons Culture ! Komzomp eus Sevenadur ! »

Un travail de diagnostic partagé

Les enjeux identifiés sont le résultat d'un travail de concertation réalisé en 2022 avec les élus, les acteurs et les habitants du territoire, via :

- la mise en place de 5 rencontres de territoire (1 par intercommunalité) pour travailler sur des enjeux transversaux ayant mobilisé 114 participants,
- une enquête à destination des habitants qui a permis de récolter 350 réponses, dont 260 complètes,
- une enquête à destination des acteurs qui a permis de récolter 77 réponses, dont 73 exploitables,
- un travail régulier en articulation avec la Commission Culture du Conseil de Développement du PETR,
- des entretiens avec les élus et techniciens des 5 EPCI qui composent le territoire,
- des entretiens avec les partenaires financiers (Départements, Région, Etat-DRAC),
- des entretiens avec des structures et acteurs ressources (autres PETR et Pays engagés dans un projet culturel, langue bretonne, Pays d'Art et d'Histoire...)

Les différentes étapes et la chronologie



Synthèse des enjeux identifiés sur le territoire

Constats	Enjeu	Pistes d'actions
ENJEU 1 : Le soutien à la vie associative culturelle		
<ul style="list-style-type: none"> • Une grande vitalité culturelle principalement portée par la dynamique associative du territoire • Une grande fragilité financière des associations qui peinent à pérenniser leurs projets • Des difficultés de recrutements liées à cette fragilité financière • Des besoins de mutualisation exprimés sur les questions d'emploi et sur les questions de matériel • Difficulté à (re)mobiliser les bénévoles qui pourtant contribuent à la vitalité associative du territoire • Une fonction employeur de plus en plus complexe à assumer pour les associations • Des points d'appui à la vie associative éloignés pour le territoire 	<p>Accompagner les porteurs de projets associatifs</p> <p>Soutenir la vie associative du territoire</p> <p>Faciliter la mutualisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller les acteurs sur les différents dispositifs de financement et les structures d'accompagnement • Aider les acteurs sur le montage de projets LEADER • Participer à la réflexion portée par le mouvement associatif et la région Bretagne sur l'accompagnement de la vie associative en Pays COB • Travailler sur la mutualisation : identifier les acteurs et les besoins, créer des bases de données et des cartes, faire connaître les outils
ENJEU 2 : Le développement de l'interconnaissance		
<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de certains acteurs, notamment les plus petits et nouveaux arrivés • Besoin de se connaître pour développer des projets en commun et identifier les compétences sur le territoire • Isolement identifié sur certains métiers, notamment autour de la lecture publique qui constitue pourtant le 1er maillage de lieux culturels territorial 	<p>Développer et animer les réseaux professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur une cartographie des acteurs présents sur le territoire • Identifier avec les acteurs des outils collaboratifs • Travailler sur les enjeux et besoins identifiés par les acteurs • Organiser des temps de rencontre avec les habitants et les acteurs culturels du territoire • Travailler sur la transversalité entre la culture et les autres secteurs d'activités : culture/santé - culture/jeunesse - culture/tourisme - culture/transitions...
ENJEU 3 : L'accessibilité de l'offre culturelle		
<ul style="list-style-type: none"> • Un accès à l'offre culturelle inégal sur le territoire • Une fragilité financière des populations présentes sur le territoire • Des problématiques de mobilité importantes, liées au coût et au maillage de l'offre de déplacement • Une offre culturelle pas toujours facile à repérer • Une offre et une qualité de service très inégales d'un territoire à l'autre • Une méconnaissance des droits culturels par les élus, acteurs et habitants et de leur nécessaire prise en compte • Une complexité de la notion qui nuit à sa mise en œuvre 	<p>Rendre l'offre plus visible</p> <p>Travailler sur les questions de mobilité</p> <p>Rapprocher l'offre des habitants</p> <p>Accompagner la mise en œuvre concrète des droits culturels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur la visibilité de l'offre culturelle à partir des outils existants et en concertation avec les acteurs et les collectivités • Conduire une réflexion sur la mobilité, en lien avec la chargée de mission et les instances "mobilité" du Pays • Développer un dispositif d'aide pour favoriser le déplacement des scolaires (au spectacle, au musée, à l'atelier de pratique...) • Accompagner les collectivités qui le souhaitent sur le développement d'une offre culturelle de proximité • Sensibiliser au "Pass culture" • Travailler avec les acteurs sur les questions tarifaires • Travailler sur la création de "panier culturel" ou "passeport culture" • Accompagner les acteurs et les élus sur la question du soutien aux droits culturels

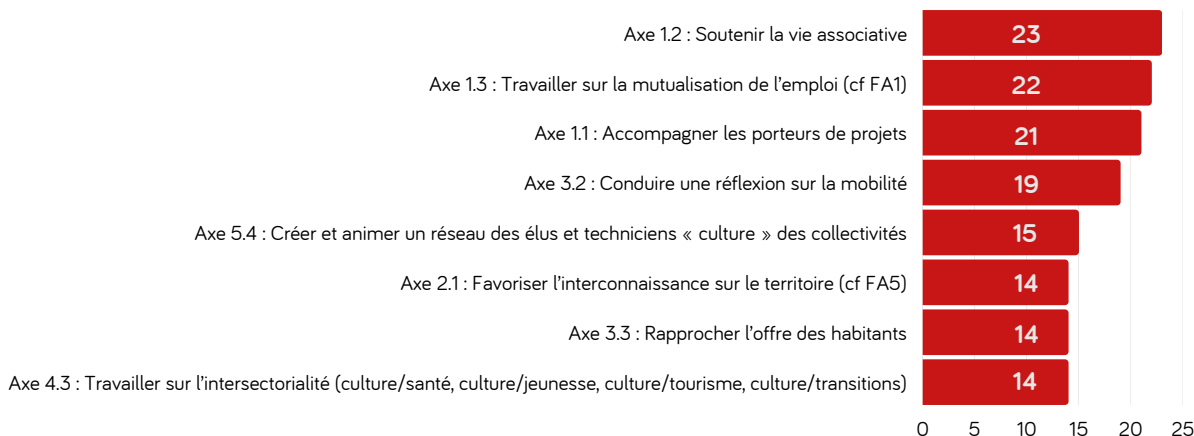
Constats	Enjeux	Pistes d'actions
ENJEU 4 : Le développement équilibré de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire		
<ul style="list-style-type: none"> Des zones blanches sur le territoire et un maillage assez faible en terme de projets Des écoles très éloignées de l'offre Un manque de moyens humains et financiers des structures, acteurs associatifs notamment, pour développer une offre (postes de médiateur.trices culturel.les) Un potentiel de développement important dans certains domaines artistiques : le patrimoine, la langue bretonne, la culture scientifique... 	<p>Rendre visible et faire connaître l'EAC</p> <p>Accompagner les acteurs</p> <p>Affirmer la culture comme levier de développement</p> <p>Réduire les inégalités territoriales</p>	<ul style="list-style-type: none"> Recenser les acteurs intervenants sur le territoire, dans tous les domaines artistiques Accompagner la diversification de l'offre Organiser un temps de rencontre annuel entre acteurs, éducation nationale, conseillers pédagogiques du territoire Recenser les dispositifs existants pour accompagner les acteurs Développer des dispositifs d'aide à la mobilité des écoles Développer un dispositif et des outils pour soutenir les interventions dans les écoles (ex. espace scolaire web de Vannes agglo) Travailler avec les partenaires financiers (DRAC notamment)
ENJEU 5 : L'équilibre de l'ingénierie culturelle territoriale		
<ul style="list-style-type: none"> Une ingénierie culturelle assez peu développée sur le territoire : peu de postes et de services portés par les collectivités Une inégalité selon les intercommunalités et les communes Besoin d'accompagnement et de renforts ponctuels exprimé par les professionnels en poste 	<p>Développer et animer les réseaux professionnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser les initiatives existantes et s'appuyer sur les expériences portées par les collectivités du territoire Répondre aux demandes d'accompagnement des collectivités qui le souhaitent (dossiers LEADER, appui au développement de projets...) Ressource sur les dispositifs financiers Création d'un réseau d'élus et techniciens culture des collectivités (vers une Commission Culture du PETR ?)
ENJEU 6 : La mise en visibilité des patrimoines naturels, matériels et immatériel		
<ul style="list-style-type: none"> Un axe historique d'intervention du Pays Centre Ouest Bretagne, engagé depuis 20 ans sur l'archéologie (Kreizy Archéo), les Patrimoines Culturels Immatériels (PCI) et la langue bretonne. Un atout très fort du territoire, inscrit dans le Projet de Territoire et identifié comme tel par les habitants et les acteurs Un déficit de sensibilisation et des savoir et savoir-faire qui disparaissent Une préservation peu structurée Des patrimoines fragilisés, voire menacés par un certain tourisme, les impacts du changement climatique Une valorisation qui repose sur une multitude d'acteurs associatifs, parfois très fragiles, et des initiatives bénévoles. Une offre limitée, un manque de médiation directe et indirecte Un lien culture/nature perçu comme axe de développement sur le territoire 	<p>Connaître, préserver et valoriser les patrimoines spécifiques du Centre Ouest Bretagne</p>	<ul style="list-style-type: none"> Relancer et finaliser le projet de circuits "Archéologie & Paysages" Actualiser le site web Kreizy Archéo (périmètre, contenus, fonctionnalités) Mettre en œuvre les préconisations de l'inventaire participatif du PCI (2015-2020) : un projet culturel et social concerté et un outil dédiés au PCI (espace, compétences humaines, ressources techniques et documentaires spécialisées ; lieu de veille, réflexion, sensibilisation, éducation, formation) Accompagner les acteurs locaux du patrimoine dans leurs projets Fédérer les acteurs publics et privés pour faire réseau Imaginer de nouveaux usages des lieux de patrimoine pour les valoriser (création de circuits, développement d'événementiel) Poursuivre les travaux d'inventaire Accompagner le développement de projet d'EAC autour du patrimoine naturel et culturel Associer les habitants à la connaissance, mise en valeur et préservation des patrimoines Renforcer le lien culture et tourisme ; Kreizy Archéo, PAH des Rohan... Accompagner la reconnaissance de l'entente de Pays pour la langue bretonne, RAOK, auprès des acteurs du territoire et des collectivités.

Les priorités identifiées par le Comité de Pilotage

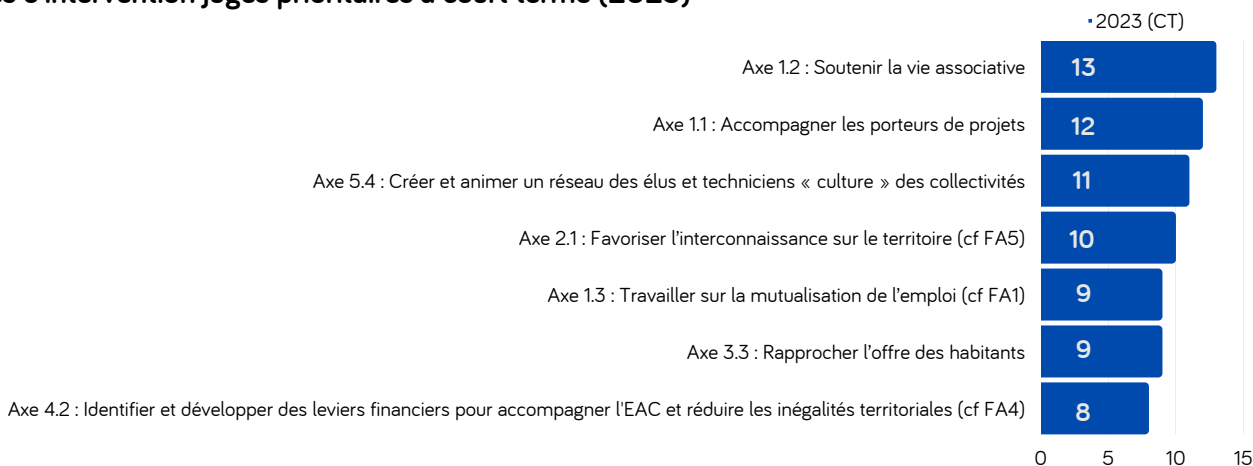
Ces priorités résultent du vote des membres du Comité de Pilotage, 19 en présentiel et 8 en distanciel. Chaque votant devait choisir 3 enjeux, 4 actions CT et 6 actions MT maximum. 7 élus se sont exprimés parmi ces 27 votants,



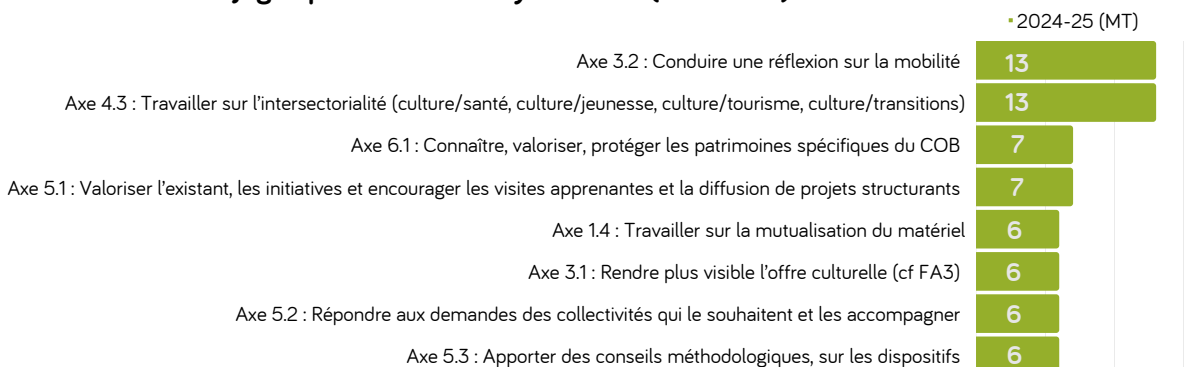
• Axes d'intervention plébiscités par plus de la moitié des votants (cumul court et moyen terme)



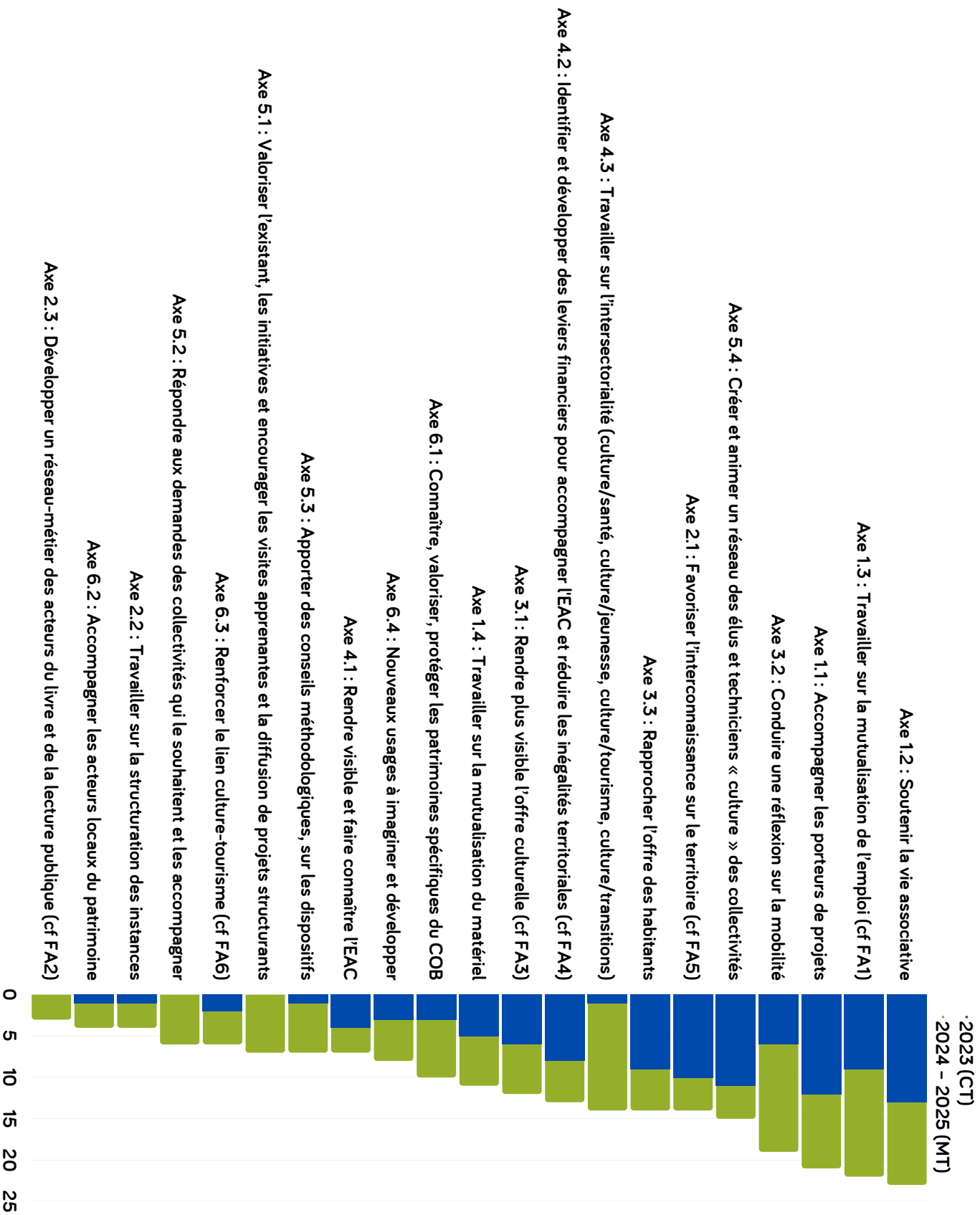
• Axes d'intervention jugés prioritaires à court terme (2023)



• Autres axes d'intervention jugés prioritaires à moyen terme (2024-25)



Détail de tous les votes concernant les axes d'intervention



Proposition du Bureau Syndical Culture du 16 janvier

Les 8 élus présents lors du Bureau Syndical spécial Culture se sont accordés sur les priorités suivantes pour 2023 :

- poursuite d'une mission culture portée par le PETR Pays COB et co-décidée par les 5 EPCI
- renouvellement annuel du poste de chargé·e de mission Culture du Pays
- validation des 6 enjeux identifiés par la démarche "Parlons Culture ! Komzomp eus Sevenadur !"
- sélection des priorités d'actions suivantes, certaines étant confiées au Conseil de Développement :

	PETR	Conseil de développement
<p>Enjeu 1 : Le soutien à la vie associative culturelle</p> <p><i>Accompagner les porteurs de projets associatifs</i></p> <p><i>Soutenir la vie associative du territoire</i></p> <p><i>Faciliter la mutualisation</i></p>	<p>Conseiller les acteurs et les élus sur les différents dispositifs de financement et les structures d'accompagnement.</p> <p>Participer à la réflexion portée par le mouvement associatif et la région Bretagne sur l'accompagnement de la vie associative en Pays COB.</p>	
<p>Enjeu 2 : Le développement de l'interconnaissance – faire réseau</p> <p><i>Développer et animer les réseaux professionnels</i></p>		<p>Organiser des temps de rencontre avec les habitants et les acteurs culturels du territoire, un temps fort.</p> <p>Travailler sur une cartographie des acteurs présents sur le territoire.</p>
<p>Enjeu 3 : L'accessibilité de l'offre culturelle pour les habitants</p> <p><i>Rendre l'offre plus visible</i></p> <p><i>Travailler sur les questions de mobilité</i></p> <p><i>Rapprocher l'offre des habitants</i></p> <p><i>Accompagner la mise en oeuvre concrète des droits culturels</i></p>	<p>Sensibiliser au "Pass culture" et à l'EAC.</p> <p>Travailler sur la visibilité de l'offre culturelle à partir des outils existants et en concertation avec les acteurs et les collectivités.</p>	
<p>Enjeu 4 : Le développement de l'éducation artistique et culturelle</p> <p><i>Rendre visible et faire connaître l'EAC</i></p> <p><i>Accompagner les acteurs</i></p> <p><i>Affirmer la culture comme levier de développement</i></p> <p><i>Réduire les inégalités territoriales</i></p>	<p>Recenser les acteurs intervenant sur le territoire dans tous les domaines artistiques, et les dispositifs existants pour accompagner les acteurs.</p> <p>Organiser un temps de rencontre annuel entre acteurs culturels, éducation nationale, conseillers pédagogiques du territoire, se doter d'outils pratiques.</p> <p>Travailler avec les partenaires financiers (DRAC notamment).</p>	
<p>Enjeu 5 : L'équilibre de l'ingénierie culturelle territoriale</p> <p><i>Développer et animer les réseaux professionnels</i></p>	<p>Répondre aux demandes d'accompagnement des collectivités qui le souhaitent (appui au développement de projets...).</p> <p>Création d'un réseau d'élus et techniciens culture des collectivités.</p>	
<p>Enjeu 6 : La mise en visibilité des patrimoines naturels, immatériels et matériels</p> <p><i>Connaître, préserver et valoriser les patrimoines spécifiques du COB</i></p>	<p>Relancer et finaliser le projet de circuits "Archéologie & Paysages" (2013).</p> <p>Actualiser le site web Kreizy Archéo (périmètre, contenus, fonctionnalités).</p> <p>Avancer dans la mise en oeuvre des préconisations de l'inventaire participatif du PCI (2015-2020).</p>	

Schéma synthétique des enjeux identifiés à travers les enquêtes

